

BIODIVERSITÉ De plus en plus de jeunes intègrent des pratiques agro-écologiques dans leur projet d'installation. L'assemblée générale de l'Adasea a été l'occasion de mettre en lumière les difficultés auxquelles ils peuvent être confrontés au travers de deux témoignages.

Penser biodiversité dès son projet d'installation

L'Adasea a tenu son assemblée générale le 23 mai dernier à Reims. La présentation du bilan des activités⁽¹⁾ du Point Accueil Installation (PAI), du Point Info Transmission (PIT), du dispositif REAGIR (accompagnement des agriculteurs en difficulté) et des activités Environnement a été suivie d'une table ronde sur le thème « Installation et biodiversité ». « Hors agriculture biologique, cette thématique est en net développement avec 49 % des projets des futurs installés en 2022 comprenant au moins une pratique agro-écologique contre 38 % en 2021 », précise Julien Boucquemont, vice-président de l'Adasea et des JA de la Marne.

Deux jeunes ont fait part de leur expérience : Corentin Mance, installé en conventionnel en 2020 sur une exploitation de polyculture-élevage avec ses parents à Normée, et Noe Doquet, installé avec ses parents sur l'exploitation viticole familiale bio à Blancs-Coteaux. Ce dernier a passé son BPREA à Avize en 2017 pour se reconverter et reprendre l'exploitation.

Une sensibilité familiale

Un projet d'installation est sur-



Corentin Mance (au centre) et Noe Doquet (à gauche) ont été convaincus de la nécessité de favoriser la biodiversité sur leur exploitation grâce aux pratiques déjà mises en œuvre par leurs parents.

tout envisagé sous l'angle économique. Comment les jeunes sont-ils sensibilisés au développement de la biodiversité ? Ce n'est pas la formation agricole qui a conduit Corentin et Noe vers cette démarche, mais plutôt leurs aînés. « En BTS ACSE, la biodiversité est abordée mais pas assez et souvent uniquement via l'agriculture bio, ce qui est un peu extrême », raconte Corentin Mance. « Mon père applique des micro-doses de produits phyto-

depuis plus de 20 ans et fait partie du réseau des Fermes Dephy. Il a réussi à réduire les insecticides et les fongicides. De mon côté, j'ai toujours voulu produire autrement ! J'ai intégré d'autres pratiques pour réduire les herbicides. » Même constat pour Noe Doquet : « En BPREA, seule l'agriculture conventionnelle ou bio est présentée, mais pas les systèmes intermédiaires. C'est surtout les pratiques sur l'exploitation familiale qui m'ont convaincu. En plus d'être en bio, nous pratiquons l'enherbement naturel maîtrisé. J'ai vu bon nombre d'espèces se développer. »

Obtenir une reconnaissance

Comment encourager d'autres jeunes à développer la biodiversité sur leur exploitation ? « Cette démarche coûte en temps et en argent, mais il ne faut pas attendre une aide financière pour y entrer, estime Corentin Mance. Il faut avoir réellement l'envie, sinon ça ne marchera pas. » « J'ai la chance d'avoir un produit qui se porte bien et qui permet d'auto-financer les pratiques mises en

Des constats préoccupants



Constant Floquet, président de l'Adasea.

En conclusion de l'assemblée générale, Constant Floquet, président de l'Adasea, a livré quelques constats. « Le niveau en comptabilité des jeunes qui s'installent diminue malheureusement d'année en année. Il faudrait aller à la rencontre des futurs installés dans les lycées agricoles pour leur faire prendre conscience de l'importance de cette matière afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent rapidement en difficulté et en-

suite dans le dispositif REAGIR. » En effet en 2022, 16 exploitants de la tranche d'âge 28-40 ans sont suivis par REAGIR (sur un total de 116 suivis). Parmi eux, 11 ont suivi le parcours à l'installation dont 9 qui ont obtenu une DJA allant de 11 700 € à 40 000 €. Ces derniers sont accompagnés pour des problématiques économiques suites, très souvent, à la reprise d'une exploitation présentant déjà des difficultés (7 exploitants sur les 9). S'y ajoute également un manque de capacité entrepreneuriale.

« Côté transmission, le frein principal est l'accès des repreneurs au foncier, frein difficile à lever, poursuit Constant Floquet. Enfin, en ce qui concerne l'accompagnement des agriculteurs en difficulté, nous craignons une augmentation des entrées dans le dispositif à l'automne prochain. Avec un prix du blé qui baisse actuellement alors que les charges pour le produire se situent à un niveau élevé, la situation va devenir compliquée pour certains agriculteurs après la moisson. »

Une diversité de pratiques

En viticulture, Noe Doquet et ses parents pratiquent l'enherbement naturel maîtrisé et un travail du sol très superficiel avec des outils très légers pour respecter le sol. Ils limitent le fauchage des bords de parcelles. L'hiver dernier, ils ont testé l'éco-pâturage avec des moutons et projettent d'arracher la vigne dans les pointes pour planter des haies. L'exploitation de polyculture-élevage de Corentin Mance compte 5 km de haie. Depuis dix ans, les insecticides ne sont quasi plus utilisés. « Nous avons relevé les seuils de déclenchement des traitements insecticides. Et on se rend compte que moins on en utilise et moins on a de problèmes liés aux ravageurs. Par exemple, nous n'avons pas eu de pucerons sur betteraves ce printemps. » Le non labour a été supprimé depuis six ans au profit de techniques culturales simplifiées (TCS). Depuis deux ans, luzerne et fétuque sont semées sous couvert de tournesol. Les bords de champs sont broyés à l'automne au lieu du printemps depuis trois ans.

œuvre », poursuit Noe Doquet. Corentin et Noe estiment qu'il faudrait renforcer la sensibilisation au cours de la formation agricole. Mais il est également indispensable que ces pratiques soient reconnues, notamment par la Pac. « L'Europe veut de la biodiversité mais ne la reconnaît pas au même titre qu'une culture et complique la vie des agriculteurs qui s'y impliquent, constate Benoît Collard, secrétaire général de Symbiose. Résultat : beaucoup sont prêts à sauter le pas mais renoncent face aux problèmes administratifs que cela va générer. »

« La biodiversité, il faut s'y lan-

cer mais de façon constructive, en étant conseillé, en ayant réalisé une étude de faisabilité et une étude d'impact pour l'exploitation, estime Guillaume Guerre, président des jeunes viticulteurs de la Marne, en conclusion. Et il faudra également qu'on se penche sur ce manque de reconnaissance de ces pratiques. »

Adasea de la Marne

⁽¹⁾ : Retrouvez le rapport d'activité 2022 sur www.adaseamarne.fr/actualites-medias/nos-publications.